

Programme atelier « Stratégie de pérennisation des très petites structures associatives Rhodaniennes »

Objectifs de l'accompagnement collectif

- Amener les structures à interroger leur modèle actuel
- Définir ce qu'on entend par modèle économique équilibré et pérenne
- Mesurer les écarts entre l'état des structures et le modèle à atteindre
- Faciliter la mise sur pied de plan d'actions adaptés

Public visé

Cet accompagnement est à destination des structures de l'Economie Sociale et Solidaire ayant à minima un salarié et au maximum 3 salariés.

Architecture de l'accompagnement

Deux jours en collectif :

1^{er} jour :

Maîtriser la gestion de ses ressources financières

- 1/ Concilier évolution du modèle économique et maximisation de l'impact social
- 2/ 7 modèles de ressources pour les associations
- 3/ Maîtriser sa gestion financière : connaître ses marges, ses frais de fonctionnement, et les conditions pour un budget équilibré (part de fonds publics, de recettes d'activités et de financements autres (adhésion, dons, etc.).

Exercice de mise en pratique sur des cas d'associations.

2^{ème} jour :

Développer les compétences nécessaires au bon fonctionnement de son modèle

- 1/ Analyser l'organisation actuelle
- 2/ L'état des lieux des ressources humaines disponibles : salariées et bénévoles
- 3/ A partir du plan d'action du point précédent : identifier les compétences dont nous avons besoin
- 4/ Acquérir de nouvelles compétences :
 - La formation des salariés
 - Recruter / former des bénévoles
 - Recours à des compétences extérieures : mécénat de compétences, prestations de services.

Diversifier ses partenariats

- 1/ Analyse des facteurs externes qui impactent l'activité
- 2/ Cartographie des partenaires (Public, ESS, privé), des types de partenariat (technique, financier, "politique", ...) et des enjeux et intérêts en jeu dans le partenariat
- 3/ Analyse des potentiels de coopération et de mutualisation

Travail à faire avant les suivis individuels sur la base des outils remis pendant le collectif :

Travail à faire entre le 2ème jour collectif et le suivi individuel		
1. Votre analyse économique	Points forts / Points faibles	Objectifs économiques
2. Analyse de vos compétences et du plan de développement des compétences	Points forts / Points faibles	Points à corriger en priorité
3. Analyse des facteurs externes (sur le modèle PESTEL)	Dangers potentiels	Comment diluer les dangers
4. Analyse de l'ampleur territoriale et des partenaires actuels	Cohérences et incohérences Manques	Points à corriger en priorité
5. Projection à 3 ans	Pour chacune des activités	Besoins pour atteindre ces objectifs
6. Vérifier la faisabilité de vos ambitions	Facteurs positifs et négatifs	Corrections possibles ?

Suivi individuel (1 demi-journée par structure)

Finalisation du plan d'action de l'association

Calendrier

- ⇒ Mercredi 19 octobre et mercredi 16 novembre 2022
- ⇒ Horaires : 9h00 (accueil à partir de 8h45) – 17h
- ⇒ Lieu : Rhône Développement Initiative - 2 Place André Latarjet, 69008 Lyon

Intervenant

Christophe NICOTA (CAPE CONSEIL)

Inscriptions

[Inscrivez-vous via notre formulaire en ligne en cliquant ici.](#)